

République française
COMMUNE DE PONT DE MONVERT - SUD MONT LOZERE
DEPARTEMENT de la Lozère

DE_2022_121

Séance du lundi 19 décembre 2022

Membres en exercice : 19

Date de la convocation: 07/12/2022

Présents : 12

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf décembre l'assemblée

Votants: 14

régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Stephan

Pour : 14

MAURIN,

Contre : 0

Secrétaire de
séance:Christelle
FOLCHER

Présents : Catherine BLACLARD, Florence BOISSIER, Michèle BUISSON, Matthias CORNEVAUX, Julie DELES, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Stephan MAURIN, Gilles MERCIER, Daniel MOLINES, Mathieu PUCHERAL, Fabienne PUCHERAL MOLINES

Représentés: Sophie BOISSIER par Stephan MAURIN, Cyril DJALMIT par Florence BOISSIER

Excusés: Clara ARBOUSSET, Lucie BONICEL, Guillaume HARVOIS, Olivier MALACHANNE, Thibaud MALGOUYRES

Absents:

Objet: Tarifs préférentiel pour la location du gîte d'étape et de la salle polyvalente - DE_2022_121

Après en avoir discuté en bureau, monsieur le maire propose au conseil municipal de voter une réduction de 50% pour la location du gîte et ou de la salle polyvalente pour les agents de la commune, une fois par an et par agent maximum.

Pour information, les tarifs actuels sont de :

Pour la salle polyvalente

- 150 € le week end du vendredi soir au lundi matin
- 100 € par journée supplémentaire
- caution ménage : 100 €
- caution matériel : 100 €

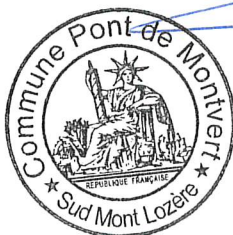
Pour le gîte d'étape communal :

- cuisine du gîte : 100 € / 24h (uniquement hors saison, en saison l'utilisation de la cuisine est gratuite mais uniquement possible dans le cadre d'une réservation complète du gîte, soit 402,5 € / nuit)
- réservation du gîte côté nuit : tarif groupe

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer une réduction de 50 % à chaque agent, chaque année, pour la location de la salle polyvalente et ou du gîte d'étape communal.

Ainsi fait et délibéré, au Pont de Montvert,
Les jours, mois et an que ci-dessus.
Le Maire, Stéphane Maurin



RF Préfecture de Mende
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/12/2022 048-200057594-20221219-DE_2022_121-DE